



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le lundi 3 avril 2023, à 19h30, à la salle du Conseil, au 398, montée Sainte-Victoire, à Saint-Aimé, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #DM-2023-01 relative à l'implantation d'une résidence existante sur le lot 3 218 079 correspondant à la propriété du 440, rang Thiersant, à Saint-Aimé.

Nature et effets :

Cette demande vise plus précisément à autoriser la demande de dérogation mineure #DM-2023-01 que voici :

- Permettre la construction d'un sous-sol habitable sous la résidence existante, dont la marge de recul avant est de 4,86 mètres, soit 7,14 mètres de moins que les 12 mètres requis par l'article 6.2 du règlement de zonage no. 237. Il s'agit donc d'une **dérogation de 7,14 mètres.**

Identification du site concerné:

- 440, rang Thiersant, Saint-Aimé, lot 3 218 079 du cadastre officiel, zone A-3.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 3 avril 2023.

Signé et affiché le 15 mars 2023.

Karine Lussier

Directrice générale et greffière-trésorière